

Valeur des traitements non commerciaux pour l'année financière 2017-2018

BUREAU DE MISE
EN MARCHÉ DES **BOIS**



**Direction des évaluations économiques et des
opérations financières**

Bureau de mise
en marché des bois
Québec



Principaux changements associés à la refonte de l'annexe au calcul des taux des traitements non commerciaux 2017-2018

❖ Prérequis : application Microsoft Excel

❖ Format de fichier .xlsm

Il s'agit d'un classeur similaire au format Excel habituel (.xlsx), mais qui supporte les macros. Une macro est une séquence de code VBA (VisualBasic) qui permet de générer certaines actions de façon automatique ou contextuelle. Ce langage de programmation est le même que celui qui est utilisé pour les applications de la suite Microsoft Office.

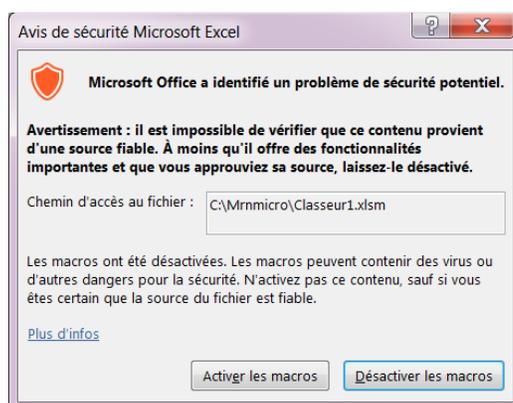
Le code VBA contenu dans ce fichier s'applique uniquement à ce dernier et a essentiellement pour objectif de permettre un affichage approprié pour les différents traitements qui s'ajuste selon les valeurs saisies. **Ce code doit donc impérativement être autorisé par l'utilisateur pour assurer le bon fonctionnement du fichier.**

Selon le niveau de sécurité du poste et/ou du réseau sur lequel le fichier est ouvert, certains messages d'avertissement peuvent apparaître en raison de la présence de macros.

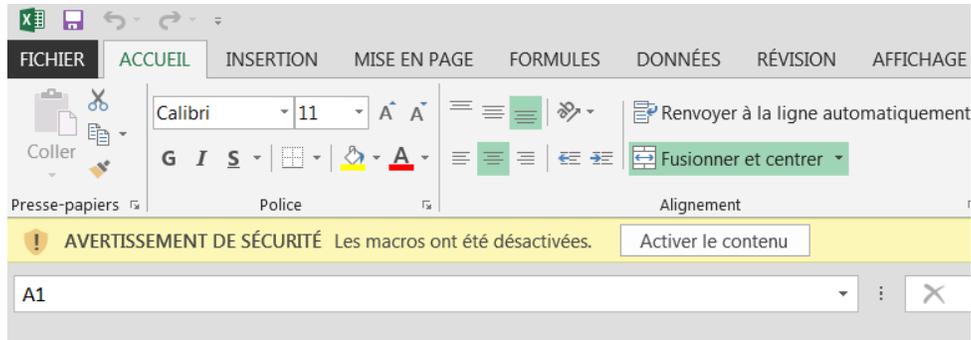
- L'icône représentant le fichier .xlsm aura une apparence différente d'un fichier .xlsx. Un point d'exclamation apparaît près du logo Excel pour signifier la présence d'une ou de plusieurs macros.



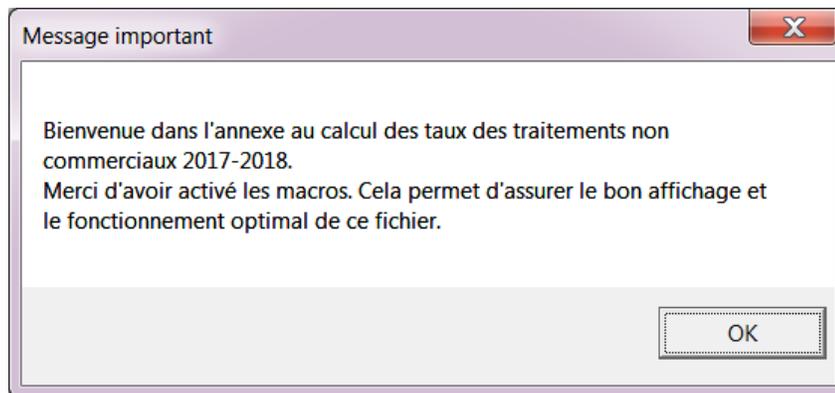
- Après l'ouverture du fichier, un avis de sécurité de Microsoft Excel peut apparaître. L'utilisateur doit cliquer sur le bouton «**Activer les macros**» afin que le classeur puisse réagir de la manière appropriée. Dans le cas contraire, le fonctionnement et l'apparence visuelle du fichier seront impactés de façon importante.



- Une fois le fichier ouvert, un avertissement de sécurité dans le bandeau supérieur de l'application peut apparaître. L'utilisateur doit cliquer sur le bouton «**Activer le contenu**» afin que le classeur puisse réagir de la manière appropriée. Dans le cas contraire, le fonctionnement et l'apparence visuelle du fichier seront impactés de façon importante.



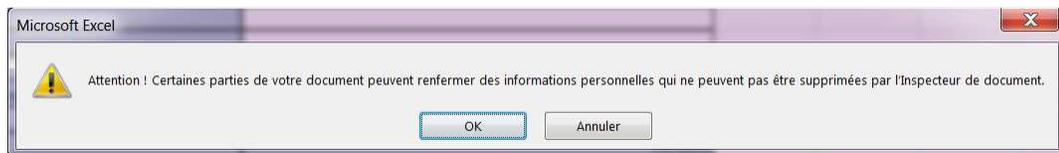
- Une fois que l'utilisateur aura activé le contenu, un message de confirmation permet de savoir que les macros sont bien autorisées et que le fichier fonctionnera correctement.



- Lors de l'enregistrement par l'utilisateur, un message apparaîtra au sujet de l'*Inspecteur de document*. L'utilisateur doit cliquer sur «OK». Dans le cas contraire, l'enregistrement sera annulé. Il est suggéré d'enregistrer le fichier original sous un autre nom après avoir saisi des informations d'un traitement afin de préserver une copie originale du fichier.

Il est toujours possible de récupérer le fichier original sur le site Web du BMMB en suivant ce lien :

<https://bmmmb.gouv.qc.ca/publications-et-reglements/valeur-des-traitements-sylvicoles/>



Dans l'éventualité où l'option «Annuler» est choisie, un message apparaîtra pour signifier que l'enregistrement a échoué.



N.B. Il est toutefois possible de changer un paramètre (menu Fichier, Information) afin que ce message ne s'affiche plus. L'utilisateur doit cliquer sur «Autoriser l'enregistrement de ces informations dans le fichier».

- ←
- Informations
- Nouveau
- Ouvrir
- Enregistrer
- Enregistrer sous
- Imprimer
- Partager
- Exporter
- Fermer
- Compte
- Options

Informations

Annexe_TSNC_2017-2018_Consultations_seulement_2017-01-27
C: > Mmmicro » _BMMB » Pousi2 » Annexe_TSNC » 2017-2018 » VF

Protéger le classeur

Une ou plusieurs feuilles de ce classeur ont été verrouillées pour interdire toute modification involontaire de leurs données.

■ Préparation de terrain	Oter la protection
■ Éducation de peuplement	Oter la protection
■ Régénération artificielle	Oter la protection
■ Éclaircie commerciale EAF	Oter la protection
■ Martelage	Oter la protection
■ Travaux de planification	Oter la protection
■ Dispersion UAF_2017-2018	Oter la protection
■ Calcul grille	Oter la protection
■ Traitements admissibles	Oter la protection
■ Menus	Oter la protection
■ Formules	Oter la protection
■ Majorations applicables	Oter la protection

Inspecter le classeur

Avant de publier ce fichier, n'oubliez pas qu'il contient les informations suivantes :

- Propriétés du document et données d'image rognées
- En-têtes et pieds de page
- Lignes masquées et colonnes masquées
- Macros, formulaires et contrôles ActiveX
- Liens vers d'autres fichiers
- Contenu que les personnes handicapées ne savent pas lire
- Paramètre qui supprime automatiquement les propriétés et les informations personnelles lorsque le fichier est enregistré

Autoriser l'enregistrement de ces informations dans le fichier

❖ **Diminution importante du nombre d'onglets requis pour couvrir l'ensemble des traitements non commerciaux et des autres activités (martelage, travaux de planification et EC EAF)**

L'annexe 2016-2017 comptait vingt-quatre (24) onglets pour couvrir l'ensemble des traitements et des activités. L'annexe 2017-2018 proposée utilise six (6) onglets pour opérer les différents calculs de tous les traitements et les activités. Les noms de ces onglets correspondent aux six grandes familles de TSNC.

- Préparation de terrain
- Éducation de peuplement
- Régénération artificielle
- Éclaircie commerciale EAF (réservé aux entreprises d'aménagement)
- Martelage
- Travaux de planification

Annexe au calcul des taux des travaux non-commerciaux Préparation de terrain	
*** Veuillez saisir les informations pertinentes dans les cellules blanches seulement ***	
4 Identification	
5 UAF	
6 Secteur d'intervention	
7 Unité de compilation	
8 Numéro de la prescription	
9 Traitement (code DICA)	
10 Traitement (code NA11)	
11 Traitement de préparation de terrain	
12 Traitement	Drainage sylvicole
13 Équipement	Drainage sylvicole en milieu boisé
14 Taux de base	2 509 \$
15 Unité de mesure	\$/km ou Mm ³
Majoration(s) et réduction applicable(s) à l'exécution - Drainage sylvicole - Drainage sylvicole en milieu boisé	
26 H1	
Unités de mesure pour	
103 Nombre de kilomètres ou Mm ³	13,13 kilomètres ou Mm ³
113 Majoration pour l'hébergement et la distance du secteur intervention (H1 et D200)	
114 Hébergement (H1)	3,75% AVEC hébergement
116 Vérification	
118 Délimitation des secteurs (taux par kilomètre délimité)	28,00 \$/km
119 Nombre de kilomètres délimités	6,789 kilomètres
129 Inventaire après traitement (taux par kilomètre ou millier de mètres cubes)	41,00 \$/km ou Mm ³
133 Vérification - Majoration Hébergement et distance secteur intervention (H3 et D200)	
134 Hébergement (H3)	9,1% AVEC hébergement
135 Distance du secteur d'intervention (D200)	5,8% Distance de 200 kilomètres et plus
136 Total	

❖ Affichage dynamique et fonctionnement

- L'utilisateur choisit un onglet selon la famille de traitement
- Selon le traitement retenu (et l'équipement sélectionné pour la préparation de terrain seulement), l'affichage dans l'onglet s'adapte et fait en sorte que seules les sections applicables apparaissent. **Certaines sections sont utilisées par plusieurs traitements (ex. : Majoration pour l'hébergement) et les valeurs inscrites ne sont pas réinitialisées lors d'un changement de traitement.**
- Les taux fixes et les formules utilisés pour le calcul sont clairement indiqués
- L'utilisateur peut aisément saisir les informations reliées aux superficies et aux quantités
- Dans le cas des taux variables, les différents éléments à saisir selon le contexte sont détaillés de façon compréhensible afin que le taux calculé corresponde à la réalité du traitement
- Lorsque la situation s'y prête, des menus déroulants facilitent le choix des options à retenir
- Un certain niveau de validation de la cohérence des valeurs saisies est présent tout en maintenant la flexibilité requise
- Pour faciliter la visualisation, les cellules où l'utilisateur doit intervenir sont blanches
- La section réservée à Rexforêt est toujours accessible
- L'annexe s'imprime sur deux (2) pages et la date affichée en entête correspond à la date de la version du fichier téléchargé sur le site Web du BMMB
- La mise en page est ajustée pour le format *Legal US* (8½x14)
- La liste des unités d'aménagement forestier a été mise à jour avec les dernières modifications effectives en 2014-2015 (ex. : Région 11; 11161, 11262 et 11263) pour le calcul de l'indice de dispersion
- Pour éviter toutes problématiques qui entraîneraient des non-conformités d'affichage, les utilisateurs ne doivent jamais accéder ou modifier le code VBA (macros)

❖ **Commentaires et observations**

- La refonte de l'annexe au calcul des taux des traitements non commerciaux est un chantier important, les commentaires et observations des utilisateurs sont donc les bienvenus
- Le cas échéant, les modifications requises seront rapidement apportées